

# Lettre d'information municipale Choley-Ménillot

 <https://www.facebook.com/mairiedecholoymenillot/>

Novembre 2020

n°22

## CHERS CONCITOYENS,

Face au rebond épidémique du coronavirus, nous sommes à nouveau confinés et les contraintes qui pèsent sur nous risquent de durer encore quelque temps avec peut-être quelques assouplissements. Si certaines dispositions ont été revues, les règles essentielles restent intangibles : limiter au maximum les contacts et les déplacements, accomplir les gestes barrière, et porter un masque aussi souvent que nécessaire.

Toutes ces règles nous privent de ce qui fait le sens de la vie : les fêtes, les sorties, les relations entre amis et en famille. Nous avons dû ainsi renoncer au traditionnel repas des anciens et au défilé de Saint Nicolas. Mais cela nous permet aussi de voir qu'il existe de vrais liens de solidarité dans notre village. Les entraides se sont naturellement mises en place : nos aînés isolés, les personnes fragiles, les fabrications de masques... Personne n'a été oublié.

Même si la vie est ralentie, malgré le confinement, des bénévoles avec le soutien de la municipalité et du foyer rural ont donné de leur temps pour préparer des décorations de Noël qui seront mises en place dans le village. Un grand merci à eux.

L'action municipale est aussi freinée par la crise sanitaire, mais pour autant les choses avancent avec notamment les travaux de la vieille route qui vont bientôt débuter, la traverse du village, l'application InfoPocket et bientôt le site internet, la numérisation des services de la mairie...

L'année 2020 va se terminer avec l'espoir de retrouver en 2021 une vie normale et une bonne santé pour tous.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Pierre VARIS et  
le conseil municipal

## EMBELLISSEMENT DU VILLAGE...

L'embellissement du village est l'affaire de tous. *Si vous avez envie de participer à cette commission, faites-vous connaître en mairie.* Dès que les règles de confinement seront plus souples, nous pourrons nous réunir et nous organiser avec les conseils et l'aide des techniciens du CAUE et de la communauté de communes.

## DES NOUVELLES DE LA FIBRE ET AUTRES INFOS...

- Le prestataire chargé du déploiement de la fibre dans le village a pris du retard en raison de la crise sanitaire. Nous sommes maintenant près du but, les armoires de câblage ont été posées et un planning sera transmis avant la fin de l'année. C'est la région Grand Est qui pilote ce déploiement en lien avec la communauté de communes.
- La commune dispose dès à présent de l'ensemble des données géographiques du cadastre mise à disposition par le conseil départemental. InfoGéo54 permet d'obtenir et d'imprimer des plans et toutes les informations cadastrales.

## SITE INTERNET...

La commission communication est en train de terminer la construction du site internet de la commune. Notre intention et d'y faire figurer tout ce qui fait vivre le village : associations, entreprises, commerces, gîtes... Si vous désirez figurer dans ces pages, merci de nous renvoyer quelques informations sur votre activité : un petit descriptif, nom contact, téléphone, site Internet et/ou Facebook, logo et/ou photos... par mail. N'hésitez pas à nous contacter si besoin.

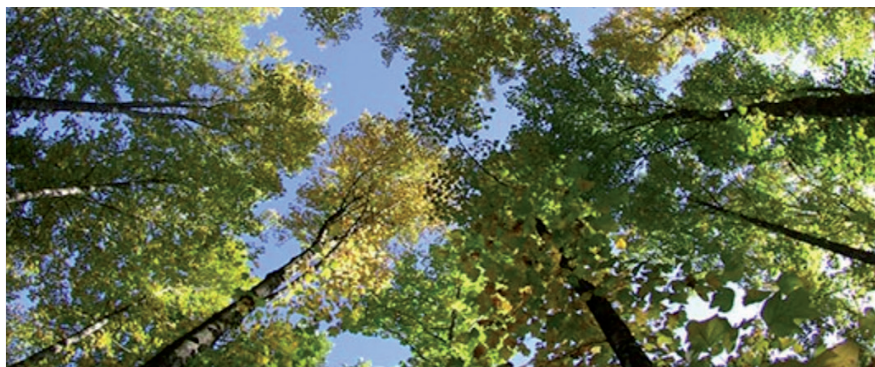


## REPAS DES ANCIENS...

Compte tenu des règles sanitaires, le repas des anciens, rendez-vous incontournable et très attendu, ne pourra pas être organisé cette année à notre plus grand regret. La prudence est de mise, cependant, le CCAS et les élus n'entendent pas pénaliser nos aînés et ont donc décidé de distribuer des colis à toutes les personnes en droit de le recevoir. La distribution commencera à partir du 12 décembre et ce sera l'occasion de prendre un peu de temps pour discuter, prendre des nouvelles de chacun. En cas d'absence, vous pourrez venir récupérer votre colis pendant les permanences. Les colis qui n'auront pas trouvé preneur seront donnés aux « Restos du Cœur ».

## SAINT NICOLAS...

Comme on pouvait s'y attendre, le défilé de Saint Nicolas ne pourra pas se faire cette année. Mais qu'on se rassure, Saint Nicolas et son compère le père Fouettard n'ont pas peur des virus et ils devraient passer discrètement et déposer quelques friandises et chocolats aux enfants. Personne ne sera oublié et toujours très prévoyant, il a laissé quelques surprises au secrétariat de mairie pour les absents ou les distraits. Pensez à venir les récupérer.



## DES NOUVELLES DES BOIS

Comme chaque année, il est possible de prendre une part de bois sur pied et de la façonner vous-même dans les parcelles 17-18 et 8. Vous choisissez le volume désiré 5, 10, 15, 20 ou 25 stères au prix de 5 euros du stère.

Il est aussi possible de prendre un lot de bois coupé en 4m et débardé le long de la vieille route au niveau de la parcelle 12 au prix de 20 euros du stère.

Nouveauté cette année, un service de livraison à domicile est organisé, par lot de 4 ou 5 stères pour un volume maxi de 25 stères par foyer à 55 euros le stère quelle que soit la coupe souhaitée (25,33,50 ou 100 cm). Livraison courant de l'été.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 18 décembre pour distribution des lots le 15 janvier à 18h 30 à la salle des fêtes si le COVID le permet. Dans le cas contraire la distribution se fera de manière individuelle et le début du façonnage commencera le 16 janvier sauf fermeture des forêts d'ici là.

- ▶ **Bois sur pied dans les parcelles 17-18 et 8 - 5 €/Stère.**
- ▶ **Bois en 4 m débardé depuis la parcelle 12 - 20 €/Stère.**
- ▶ **Bois livré coupé à domicile - 55 €/Stère.**
- ▶ **Inscription jusqu'au 18 décembre.**
- ▶ **Distribution des lots le 15 janvier à 18 h 30 à la salle des fêtes.**

## RÉFECTION DE LA VIEILLE ROUTE

La dégradation de la vieille route de Vaucouleurs ne permettant plus une exploitation facile de la forêt par les chauffeurs grumiers et entreprises forestières, la commune va entreprendre sa réfection du pluviomètre jusqu'à la parcelle 10 sur 2 kilomètres avec création d'une place de retournement et de broyage ainsi qu'une liaison avec le réseau forestier de Foug.

À la suite de la procédure d'appel d'offre, le marché a été attribué à l'entreprise CHARDOT. Pour ces travaux, nous sommes subventionnés à un peu plus de 40 % (coût d'environ 110.000 €). Les travaux commenceront dès cet automne pour réaliser les purges et grattage nécessaires afin de drainer et avoir un fond sain au printemps. Nous pourrions donc à l'avenir appeler cet axe routier forestier la « nouvelle route ». La pose de barrières est aussi prévue au niveau des trois accès de la forêt communale.

## LE BON USAGE DES USOIRS

L'usoir, « usuaire » est l'espace entre la chaussée et le bâti, dans nos villages de Lorraine. On y fait « couarail ». C'est un espace de vie partagé en bonne intelligence entre tous les usagers, propriété de la commune pour une affectation aux besoins des usagers de la voie publique : circulation piétonne, stationnement... Ils servent avant tout aux besoins des riverains qui doivent pouvoir accéder à leur immeuble (entrée, garage, grange...) et donc au stationnement de leurs véhicules. Mais dans la mesure où le droit d'accès à la propriété est préservé, aucun usager ne peut s'accaparer l'usoir à son profit exclusif.

## SÉCHERESSE - Dernier rappel

Suite à la sécheresse de cet été, vous avez encore la possibilité de venir déclarer en mairie des désordres et fissures sur votre maison d'habitation et autres constructions. Toutes ces informations seront remontées en préfecture en fin d'année. **Attention, les déclarations faites hors délais ne pourront pas être prises en compte.** Cette étape est indispensable pour permettre une indemnisation des dommages par les assurances multirisque.



## ORGANISATION COVID-19

Pendant le confinement, le secrétariat de mairie est ouvert au public le mardi et le vendredi de 17h à 19h. Le mercredi et le jeudi, la secrétaire de mairie est en télétravail mais vous pouvez la joindre normalement par mail, par téléphone ou utiliser l'application **InfoPocket** : **mairie@chology-menillot.fr**

**Tel: 03 83 43 38 04 et un nouveau numéro 06 52 42 90 68 en cas d'urgence.**

**Masques et attestations sont toujours disponibles à la mairie.**